

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/237505433>

Connaissances sur la biologie du sanglier : Utilisation de l'espace et régime alimentaire

Article · January 2008

CITATIONS

5

READS

1,008

4 authors, including:



Eric Baubet

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

60 PUBLICATIONS 1,679 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



Daniel Maillard

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

109 PUBLICATIONS 2,347 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Long Distance Dispersal of Plants by Temperate Ungulates [View project](#)



Parasitism and spatial genetic structure. Example of the Mediteranean Mouflon (*Ovis gmelini musimon* x *Ovis* sp.). [View project](#)



Connaissances sur la biologie du sanglier : Utilisation de l'espace et régime alimentaire

Eric Baubet¹, Jacques Vassant², Serge Brandt¹, Daniel Maillard³

¹ Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - CNERA Cervidés-Sanglier

² Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation Régionale Auvergne Languedoc Roussillon

³ Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - CNERA Faune de Montagne

Résumé

Dans le cas du sanglier, comprendre et caractériser l'occupation et l'utilisation de l'espace ainsi que le régime alimentaire des animaux sont des clefs évidentes à l'identification des problèmes de dégâts agricoles. Nous allons donc présenter brièvement une synthèse des connaissances relatives à ces deux aspects de la biologie du sanglier à partir des résultats issus d'études réalisées et conduites par le CNERA CS de l'ONCFS dans différents types d'habitat (*Châteauvillain-Arc en Barrois* – massif forestier en plaine agricole, *Puéchabon* – garrigue méditerranéenne, *Albiez-Montrond* – milieu de montagne). L'identification et le suivi d'un nombre important d'animaux, au moyen de radiolocalisation pour certains d'entre eux, ont permis d'établir très clairement que le sanglier est une espèce sédentaire. Globalement, la taille des domaines de bauges va s'établir entre 500 ha et 4000 ha pour une laie (ou une compagnie) alors qu'elle sera du double voir trois fois plus importante chez un mâle. Cette sédentarité est confortée et confirmée par les retours de marques auriculaires qui rendent compte de la dispersion des animaux. Ainsi, selon les milieux près de 90% des animaux sont repris à moins de 10 km de leur point de marquage. Concernant le régime alimentaire, il faut garder à l'esprit que le sanglier est une espèce omnivore dont bien souvent plus de 95% de l'alimentation est composée de matière végétale. Cet animal montre une forte tendance à la consommation de fruits en tout genre avec une forte prédilection pour ceux issus des milieux forestiers : glands, faines et châtaignes. Néanmoins si ces aliments ne sont pas disponibles le sanglier montre également un fort attrait pour les céréales et notamment le maïs. Enfin une caractéristique de son mode d'alimentation est sa monophasie. Ainsi, très souvent, la composition du régime alimentaire est représentée par un aliment qui domine largement le contenu stomacal. Cette caractéristique a donc été une aide précieuse au développement de moyens de gestion basés sur l'alimentation et notamment l'agrainage dissuasif. Il est bon de rappeler que le sanglier est une espèce sédentaire et donc que si des problèmes de dégâts existent dans un secteur particulier c'est très probablement que, localement, le niveau de population par rapport à la sensibilité du milieu n'est peut être pas en très bonne adéquation.

*

* *

En France, le Sanglier est l'ongulé qui commet le plus de dégâts aux cultures agricoles en raison de son activité alimentaire. Bien cerner les modalités avec lesquelles les multiples sources d'aliments sont consommées par les animaux et établir leur mode d'alimentation sur un pas de temps pluriannuel et dans différents types d'habitats est un préalable nécessaire pour envisager des possibilités et/ou solutions de gestion. De plus, cet aspect alimentaire doit être mis en relation avec les modalités d'exploitation du milieu par les animaux. C'est la compréhension de ces deux grandes composantes de la biologie de l'animal qui permettront au gestionnaire de mieux endiguer les dégâts aux cultures agricoles, et aboutir à une gestion locale harmonieuse de cette espèce.

Introduction

Sous l'influence du climat, l'environnement dans lequel va évoluer un animal est composé de différentes ressources. En biologie, ce terme peut englober différentes notions. Ainsi la ressource peut être vue dans un cadre alimentaire, et c'est bien souvent le sens le plus évident associé à ce terme. Cependant elle peut aussi être entendue en tant que « besoin vital » pour l'animal et ainsi être relié à l'aspect de l'utilisation de l'habitat au travers, par exemple de la sélection de zone de quiétude, ou encore à l'aspect de la reproduction par le choix du partenaire sexuel. Ainsi, face à toutes ces possibilités l'animal va devoir effectuer des choix pour acquérir les ressources. Ensuite, elles seront utilisées et investies avec parcimonie, au travers de compromis par chaque animal dans les processus liés à la dynamique de la population (croissance, reproduction et survie...). Cette approche très biologique est toutefois très liée à l'aspect de gestion des espèces. En effet, la thématique des dégâts agricoles apparaît être une évidence dans le cas de l'alimentation et des choix qui seront fait par les animaux. Toutefois les zones de quiétude sont aussi un aspect primordial de la gestion car intimement liée à la problématique de prévention des dégâts et de celle de l'impact de l'espèce sur son milieu. Enfin, bien que cette notion ne soit pas très documentée à ce jour pour l'espèce qui nous concerne ici, il n'est pas impossible qu'une chasse trop sélective (recherche de trophée), ne puisse pas avoir un rôle et des conséquences en terme d'évolution des populations. Ainsi dans la suite de notre exposé nous allons nous intéresser aux deux premiers points évoqués, à savoir l'utilisation de l'espace et le régime alimentaire du sanglier. Un préalable à ce genre d'étude de terrain est la parfaite identification des animaux, et cela particulièrement dans le cadre de l'utilisation de l'habitat. Ainsi, l'étape de capture et de marquage des différents individus au moyen de boucles auriculaires spécifiques et pour certains de colliers émetteurs (VHF et plus récemment GPS) est un élément indispensable à la validité des résultats qui sont obtenus. C'est donc à partir d'études réalisées et conduites par le CNERA CS de l'ONCFS dans différents types d'habitat (*Châteauvillain-Arc en Barrois* – massif forestier en plaine agricole, *Puéchabon* – garrigue méditerranéenne, *Albiez-Montrond* – milieu de montagne) que les connaissances exposées ici ont été obtenues.

Utilisation de l'espace

Dispersion

L'identification et le suivi d'un nombre important d'animaux, ont permis d'établir très clairement que le sanglier est une espèce sédentaire. Si l'on s'intéresse aux modalités de la dispersion, il s'avère que l'essentiel des animaux sont repris à moins de cinq kilomètres de leur lieu de marquage. Plus grossièrement, et selon les milieux près de 80 à 90% des animaux sont repris à moins de 10 km. En effet, à partir de résultats observés en Haute-Marne sur un échantillon très important de sangliers marqués, plus de 2400 animaux pour lesquels on obtient 1613 retours de marques auriculaires (67%) il est observé une distribution décroissante, très marquée pour les premières classes de distances, de la courbe de dispersion (figure 1).

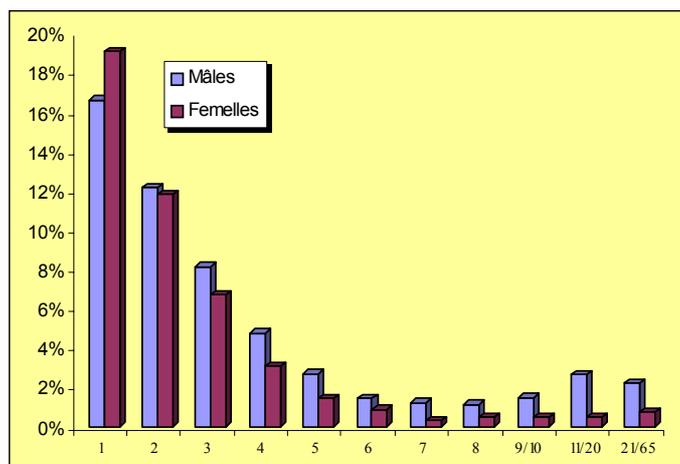


Figure 1 Distribution par classes de sexe des distances de dispersion de sangliers en milieu de forêt de plaine agricole dans le cas d'un massif boisé de 11 000 ha. 2410 sangliers marqués pour 1613 retour de marque auriculaire soit 67% de retour. L'axe des abscisses indique des distances en kilomètres. Les trois dernières catégories regroupe des classes de distances.

On observe bien que le sanglier est sédentaire puisque les taux de retour de marques supérieurs à 5% sont tous obtenus pour les classes de distances inférieures à 5 kilomètres. Cette distance correspond approximativement aux limites du massif, ou sa périphérie immédiate. Passé cinq kilomètres, la proportion de retour de marques n'est jamais supérieure à 2%, à l'exception des mâles dans les deux dernières classes de distance. Toutefois, les pourcentages obtenus dans ces dernières classes, peuvent aussi s'expliquer par le regroupement des données qui a été réalisé (Figure 1). Ce mode de distribution de la courbe de dispersion se retrouve également dans d'autres études réalisées sur cette espèce mais dans des milieux différents (Maillard 1996 ; Baubet 1998). Une caractéristique importante et qui se retrouve pour tous les milieux étudiés est la plus grande sédentarité des femelles par rapport aux mâles (Tableau 1). Cette différence est particulièrement visible et significative pour les classes de distances élevées, c'est à dire supérieure à 9-10km. La proportion de mâle repris loin de leur lieu de marquage est toujours très supérieure à celle des femelles (Figure 1).

Tableau 1 - Synthèse des proportions de retour de marques en fonction des classes de distances de dispersion des sangliers marqués en relation avec le sexe de l'animal et le type d'habitat.

| Distance au lieux de marquage / zone d'étude | < à 5 km | 5 à 10 km | > à 10 km |
|---|----------|-----------|-----------|
| Châteauvillain – Arc-en-Barrois (Forêt de plaine agricole) | | | |
| Femelles | 93% | 5% | 3% |
| Mâles | 81% | 10% | 9% |
| Puéchabon (Garrigue méditerranéenne) | | | |
| Femelles | 79% | 8% | 13% |
| Mâles | 32% | 23% | 45% |
| Albiez-Montrond (Milieu de montagne) | | | |
| Femelles | 69% | 8% | 23% |
| Mâles | 58% | 11% | 31% |

Domaines de Bauges

Cette observation sur la sédentarité de l'espèce est confortée par les suivis de radiolocalisations. Ces derniers permettent de quantifier l'occupation et l'utilisation de l'espace par les sangliers. Les suivis montrent que les différents domaines de bauge des individus d'une population peuvent être plus ou moins chevauchants. Les domaines, seront particulièrement bien superposables lorsque nous aurons à faire à des laies apparentées. Cette superposition reste valable même si les femelles se répartissent dans des compagnies 'dite filles' issues d'une même compagnie initiale 'dite mère'. Concernant les mâles, l'effet sexe observé à travers le retour de marque se retrouve aussi dans la manière d'occuper le territoire. Chez eux, les domaines de bauge seront plus vastes que celui de la compagnie dont ils sont issus, et pourront être partiellement recouvrant de ceux de ces dernières. Les femelles montrent en général des domaines de bauge d'une superficie qui vont s'établir entre 400 ha et 2000 ha pour une laie (ou une compagnie) alors qu'elle sera du double voir trois fois plus importante chez un mâle (Tableau 2). Les tailles observées pour ces domaines vitaux restent néanmoins sujettes à variation en fonction des conditions de vie. Toutefois, une caractéristique qui se retrouve dans tous les milieux est l'influence significative que génère l'activité cynégétique dans l'occupation de l'espace. C'est bien souvent à cette époque que vont se retrouver les principales variations dans les surfaces des domaines de bauges. Le plus souvent cela se caractérise par une augmentation conséquente des domaines, cela quel que soit le sexe des animaux (Tableau 2).

Tableau 2- Surface des domaines de bauges de mâles et femelles obtenus dans diverses conditions d'habitats. L'effet de l'activité cynégétique est matérialisé par le découpage en trois périodes distinctes : avant chasse, pendant chasse et après chasse. ● = le terme « compagnie » indique que plusieurs femelles (de classes d'âge différentes) ont été équipées de colliers émetteurs et suivies dans un même groupe. Nous attirons l'attention du lecteur sur la colonne chasse dans le cas de la garrigue l'effet montré ici est l'influence de la chasse identifié par les astérisques de couleur verte ou rouge. La lecture sur les lignes ne contient plus l'information de l'âge lorsque l'on s'intéresse à la colonne chasse, comme cela était le cas avant chasse. Il s'agit « des femelles » ou « des mâles » qui seront « peu » chassés ou « fortement » chassés.

| | | Avant chasse | n | Chasse | n | Après chasse | n |
|--|----------------------------|----------------|----|---------------|----|--------------------|---|
| Châteauvillain Arc-en-Barrois | Compagnie ● | 554 ± 324 | 38 | 879 ± 279 | 26 | 655 ± 219 | 9 |
| | Mâle subadulte émancipé | 1102 ± 907 | 11 | 2800 ± 1849 | 4 | / | / |
| Milieu de forêt de plaine agricole | Mâle adulte | 1184 ± 982 | 5 | 2707 | 1 | / | / |
| Puéchabon Milieu de garrigue méditerranéenne | Femelle subadulte | 251 ± 164 | 14 | 508 ± 182 * | 6 | Peu Chassé * | |
| | Femelle adulte | 424 ± 236 | 3 | 6636 ± 4612 * | 6 | | |
| | Mâle subadulte | 474 ± 466 | 5 | 8063 ± 3181 * | 5 | Fortement Chassé * | |
| | Mâle adulte | 887 ± 221 | 2 | 1745 ± 639 * | 2 | | |
| Albiez-Montrond Milieu de montagne | Femelle subadulte | 1340 ± 425 | 5 | 597 ± 23 | 2 | | |
| | Femelle adulte | 818 ± 270 | 7 | 1061 ± 347 | 5 | | |
| | Mâle subadulte | 3074 ± 909 | 6 | 1160 ± 395 | 5 | | |
| | Mâle adulte | 1633 ± 1162 | 2 | 3452 ± 412 | 2 | | |

Cette augmentation sera d'autant plus marquée que la pression de chasse exercée sur les individus de la population sera forte (Tableau 2). Néanmoins dans certains cas, une diminution de ce domaine de bauge peut être observée et sera, bien souvent, liée à un « effet réserve », du à des zones de quiétude ou qualifiées comme telles, où la pression de chasse est faible ou nulle. Thématique abordée plus en détail dans le travail de Tolon et al (cet ouvrage). Notons toutefois, que la structure du paysage (milieu boisé plus ou moins dense et plus ou moins présent) ainsi que la richesse alimentaire qui le compose vont influencer sur l'occupation de l'espace. En effet, il apparaît qu'en milieu de montagne où les ressources alimentaires sont plus disparates, et que les superficies des boisements diminuent avec l'altitude ouvrant donc considérablement les milieux, que les sangliers montrent des domaines de bauges en général supérieurs à ceux rencontrés en milieux garrigue et/ou de plaines agricoles boisées (Tableau 2).

Circuits d'activités nocturnes

A travers la dispersion et l'occupation de l'espace nous avons vu que le sanglier est une espèce sédentaire. Cela sous-entend que lorsque des dégâts sont observés, ils doivent être le fait d'animaux vivants dans la proximité immédiate des lieux concernés. Cette hypothèse est confortée par l'observation de circuits d'activité nocturne obtenus à partir de collier GPS posés sur différents animaux. Ainsi, le rythme de localisation est très régulier un point toutes les 15 minutes de 19h jusqu'à 7 heures du matin. Les colliers GPS permettent une grande précision de localisation (Baubet et al., 2004 ; Klein et al., 2006) et l'enregistrement possible, en simultanée, de plusieurs individus. Les quelques suivis présentés indiquent clairement que les sangliers aussi bien mâle que femelles ont tendance à se « bauer » dans le massif forestier, aussi bien dans sa périphérie que dans son cœur, mais peuvent assez facilement avoir accès aux plaines environnantes. Cela prouve encore si besoin que l'animal est sédentaire, puisqu'il aurait tout loisir de quitter le massif si celui-ci ne lui convenait pas. On observe également que le type de parcours alimentaires effectués aussi bien des mâles que par les laies est de type « étendu avec retour » ou « boucle » (Janeau et al., 1995) , c'est à dire qu'après avoir quitter leur bauge de départ, les animaux vont assez rapidement rejoindre les cultures de plaine et vont passer un temps plus ou moins important (une à plusieurs heures) à prospecter ou

s'alimenter dans les cultures avant de rejoindre une bauge proche, voir identique à celle de la veille. (Figures 2 et 3).

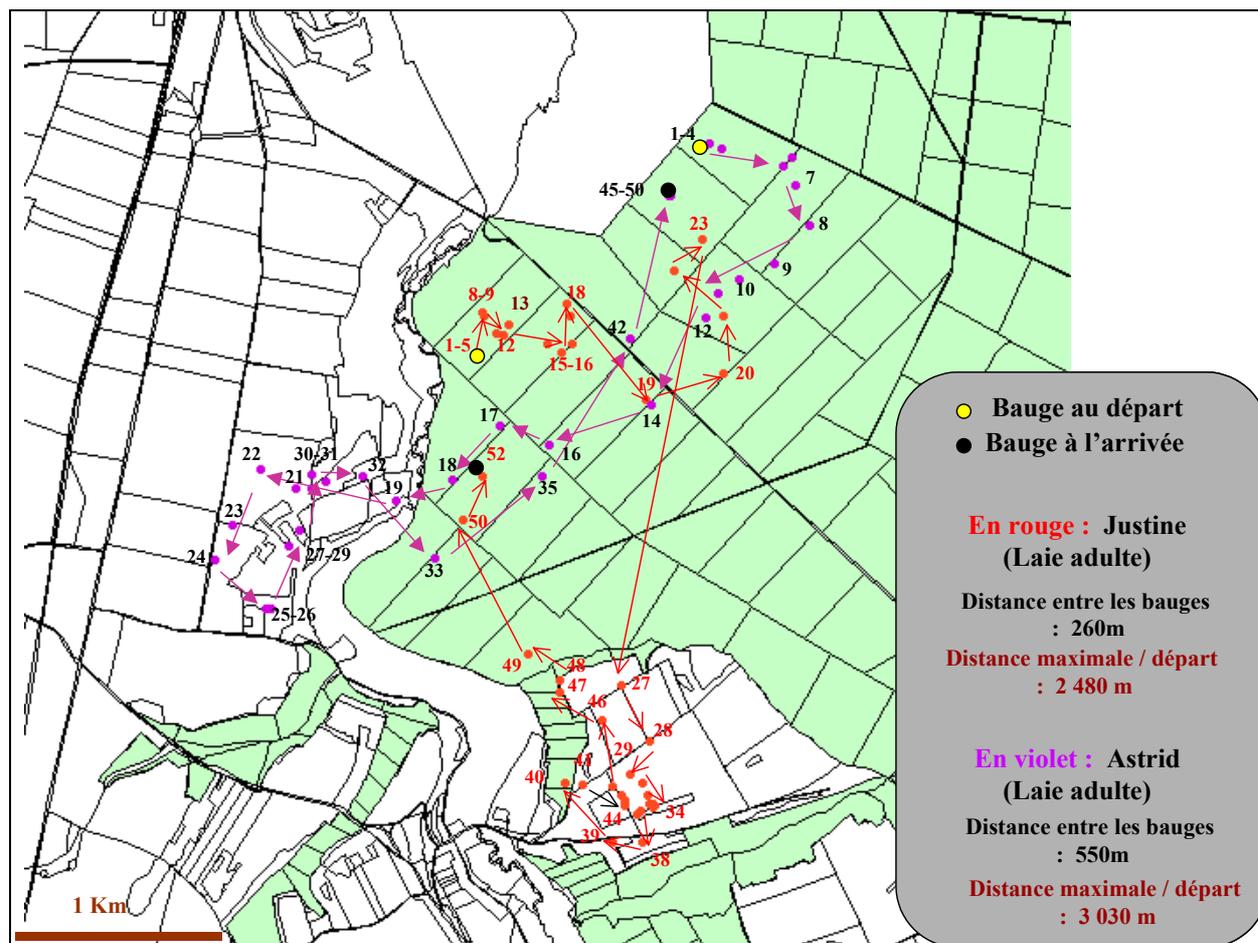


Figure 2 Circuits d'activité alimentaire nocturne illustrée à partir de suivi de collier GPS dans le cas de deux laies. La numérotation indiquée correspond pour chaque suivi identifié par une couleur distincte au numéro d'ordre des localisations réalisées par le GPS.

En terme de parcours alimentaires, ceux observé ici sont plutôt de type A (Janeau et Spitz , 1984) caractéristique des animaux s'alimentant sur une source d'aliment abondante, ce qui est le cas entre autre des cultures. On observe que la distance maximale parcourue (en ligne droite de la bauge de départ au point le plus extrême du parcours alimentaire) est souvent inférieure à cinq kilomètres. Notons que dans quelques cas particuliers, le trajet de l'animal à l'allé et au retour est à peu de chose près identique (Figure 3 mâle représenté en marron).

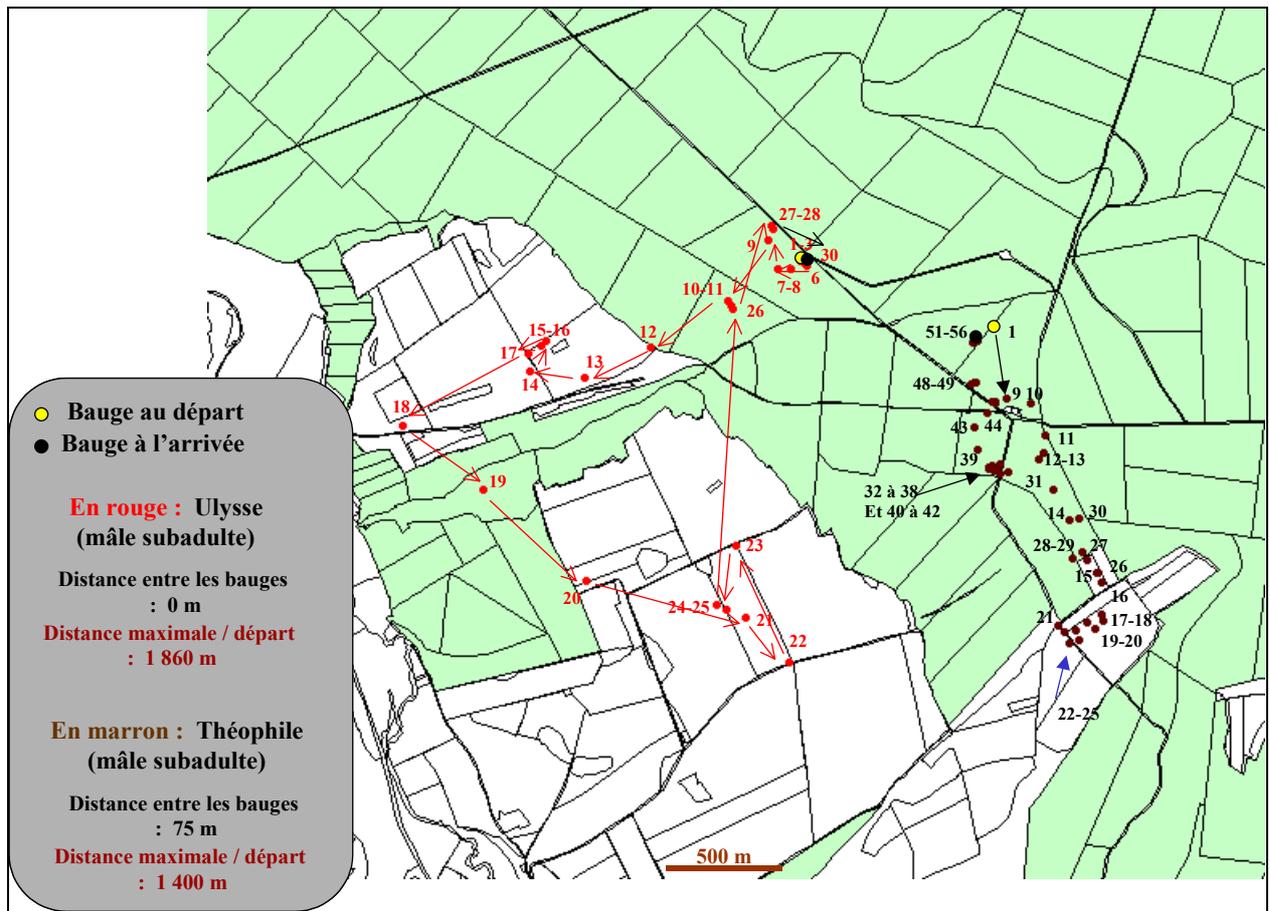


Figure 3 Circuits d'activité alimentaire nocturne illustrée à partir de suivi de collier GPS dans le cas de deux mâles. La numérotation indiquée correspond pour chaque suivi identifié par une couleur distincte au numéro d'ordre des localisations réalisées par le GPS.

Régime alimentaire du sanglier

Régime alimentaire omnivore et monophasique

Une caractéristique de son mode d'alimentation est sa monophasie. Ainsi, très souvent, la composition du régime alimentaire n'est représentée que par un aliment qui domine largement le contenu stomacal ou fécal (Tableau 3). Dans les trois milieux étudiés nous observons que la constitution du bol alimentaire repose bien souvent sur un seul aliment constitutif, d'au moins 60% du repas, chiffres pouvant même excéder 85% (Tableau 3). Cette caractéristique semble aussi plus prononcée selon le milieu dans lequel vivent les individus. Ainsi la monophasie sera d'autant plus importante que le milieu est à même de produire des fruits forestiers en abondance (Brandt et al., 2006). En effet, on observe que c'est en milieu de garrigue où les productions en glands sont assez régulières d'une année sur l'autre et souvent très abondantes (Fournier-Chambrillon et al., 1996 ; Maillard, 1996 ; Maillard et Fournier, 2004) que l'on obtient la tendance la plus marquée (96% des échantillons avec plus de 60% du même aliment), suivi de près par le milieu de plaine agricole où faines et/ou glands peuvent jouer ce rôle de support alimentaire principal (Brandt et al., 2006). En revanche, en milieu de montagne où la distribution des ressources alimentaires est plus disparate on rencontre moins fréquemment cette monophasie. Toutefois elle reste présente dans 64% des échantillons analysés qui montrent une consommation du même aliment à plus de 60%. Cela tend bien à prouver que cette caractéristique dans le mode d'alimentation du sanglier est prépondérante. Ce pré requis a été indispensable pour le développement de moyens de gestion basés sur l'alimentation et notamment l'agraine dissuasif (Vassant, 1997). Enfin, il faut garder à l'esprit que le sanglier est une espèce omnivore dont bien souvent plus de 95% de l'alimentation est composée de matière végétale (Figure 4). Toutefois la part animale bien que peu présente (5% ou moins) reste systématiquement consommée. Il faut également ajouter que cette part est le plus souvent composée de petits invertébrés, et notamment des lombriciens comme nous le verrons plus tard. De fait, une

conséquence probable est que cette part fortement digestible, soit aussi sous-estimée dans la composition du régime alimentaire (Baubet et al., 1997).

Tableau 3 - Régime alimentaire et monophasie chez le sanglier pour différents types de milieux. *n* = taille de l'échantillon analysé

| |
|---|
| Haute Marne (<i>n</i> = 3413) |
| 85 % des prélèvements (estomac et fèces) sont composés à plus de 60% par le même aliment. |
| 61 % des prélèvements (estomac et fèces) sont composés à plus de 80% par le même aliment. |
| Hérault (<i>n</i> = 220) |
| 96 % des prélèvements (estomac et fèces) sont composés à plus de 60% par le même aliment. |
| 68 % des prélèvements (estomac et fèces) sont composés à plus de 80% par le même aliment. |
| Savoie (<i>n</i> = 352) |
| 64 % des prélèvements (estomac et fèces) sont composés à plus de 60% par le même aliment. |
| 35 % des prélèvements (estomac et fèces) sont composés à plus de 80% par le même aliment. |

Régime alimentaire souvent frugivore

Cet animal montre une forte tendance à la consommation de fruits en tout genre avec une prédilection pour ceux issus des milieux forestiers : glands, faines et châtaignes. Lorsque ces aliments sont disponibles en abondance, ils composent la base du régime alimentaire et cela quel que soit le milieu considéré dès les mois d'automne et plus encore pendant la saison hivernale (Figure 4). Il apparaît aussi qu'en l'absence de ces fruits forestiers secs, ou du moins avant leur pic de disponibilité (automne et hiver), la part de fruits à pulpe consommée par les sangliers peut être très conséquente. C'est particulièrement le cas en milieu de montagne où ces fruits représentent près de 35%, en composition moyenne, des régimes alimentaires des saisons estivales et automnales. Toutefois, cette particularité se retrouve aussi en milieu méditerranéen où elle est à l'origine des dégâts sur vigne et dans une moindre mesure en milieu de plaine agricole (Figure 4). En effet, dans ce dernier milieu la saison estivale est celle où les animaux vont sortir le plus fréquemment en plaine pour s'alimenter sur les céréales qui arrivent à maturité. La dernière saison qui n'a pas encore été évoquée est celle printanière et là encore on peut trouver une caractéristique marquée dans l'alimentation du sanglier avec la consommation importante de végétaux herbacés verts (Figure 4). Cette saison correspond à la reprise de végétation, c'est à dire à une période de croissance des végétaux qui sont donc plus riches en protéine par rapport à leur taux de cellulose et donc plus nutritif en terme qualitatif. Enfin il convient de faire remarquer qu'en l'absence d'aliment particulièrement appétant pour les sangliers ceux-ci reporteront leur recherche sur les seuls éléments toujours présents et disponibles dans le milieu à savoir les végétaux souterrains (racines, bulbes et tiges). Cela prouve que le sanglier est un animal opportuniste et qu'il peut s'adapter dans pratiquement tous les types de milieux grâce à un large spectre d'aliments possibles. Cette caractéristique est bien mise en évidence en milieu de montagne où le gradient en altitude modifie assez rapidement la composition floristique et arborée du milieu. Ainsi à basse altitude seront encore présentes certaines espèces produisant des fruits forestiers secs tel chêne, châtaignier ou hêtre. Puis avec l'altitude, ceux-ci vont progressivement disparaître alors que les arbres avec fruits à pulpes pourront se maintenir jusqu'aux environs de 1700m. Enfin, au-delà de cette limite, le paysage sera essentiellement composé de prairies d'alpages et zones de rocher (falaises, pierriers). Lorsque l'on s'intéresse à la composition du régime alimentaire des sangliers en fonction du gradient d'altitude on retrouve ces grandes caractéristiques (Figure 5). Ainsi les animaux qui vivent en altitude, lorsque les conditions d'enneigement le permettent (fin de printemps, été et début d'automne), montrent un régime alimentaire presque exclusivement composé de végétaux souterrains. Cela sous-entend bien évidemment de nombreux retournements dans les prairies d'alpage. Un dernier commentaire peut être fait à propos de la consommation de maïs. On observe que cet aliment apparaît assez fréquemment dans le régime alimentaire du sanglier et cela particulièrement dans le milieu de plaine agricole et celui de garrigue. Il faut noter que dans ces milieux sa disponibilité est bien plus importante qu'en milieu de montagne ou seule son utilisation relevait du piégeage (distribution abondante au printemps et en été, voire en hiver) et de l'agrainage pratiqué par les chasseurs (automne).

En effet, dans les deux autres milieux les sources possibles de consommation pour le sanglier sont à la fois, liées au piégeage mais aussi à l'agrainage de dissuasion. Enfin, pour le cas de Châteauvillain-Arc-en-Barrois, il existe aussi une part qui reste imputable aux pratiques agricoles (dégâts sur semis

au printemps mais également à maturation stade laiteux en fin d'été et début d'automne pour le maïs grain) malgré les efforts de prévention réalisés par le biais de la pose de clôtures électriques, spécifiquement autour de cette culture. Si pour la part animale nous avons signalé une possible sous-estimation, dans le cas du maïs en revanche nous supposons une certaine surestimation de cet aliment. En effet, bien souvent la recherche et la collecte des fèces est une étape assez fastidieuse. Or, pour optimiser leur recherche, une solution consiste à prospecter les coulées arrivant au lieu de piégeage. L'inconvénient majeur de cette méthodologie que les excréments collectés contiennent plus fréquemment du maïs consommé dans les pièges et leurs abords que si ceux-ci étaient prélevés au hasard en nature.

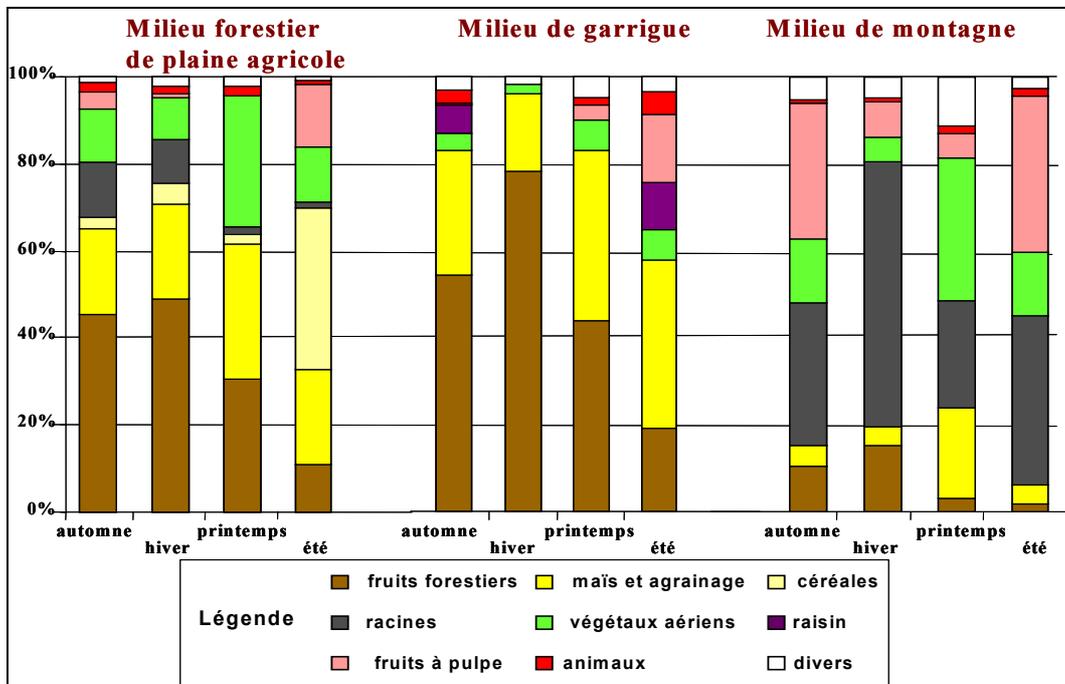


Figure 4 Descriptif des régimes alimentaires saisonniers moyens de sangliers pour les trois type d'habitat

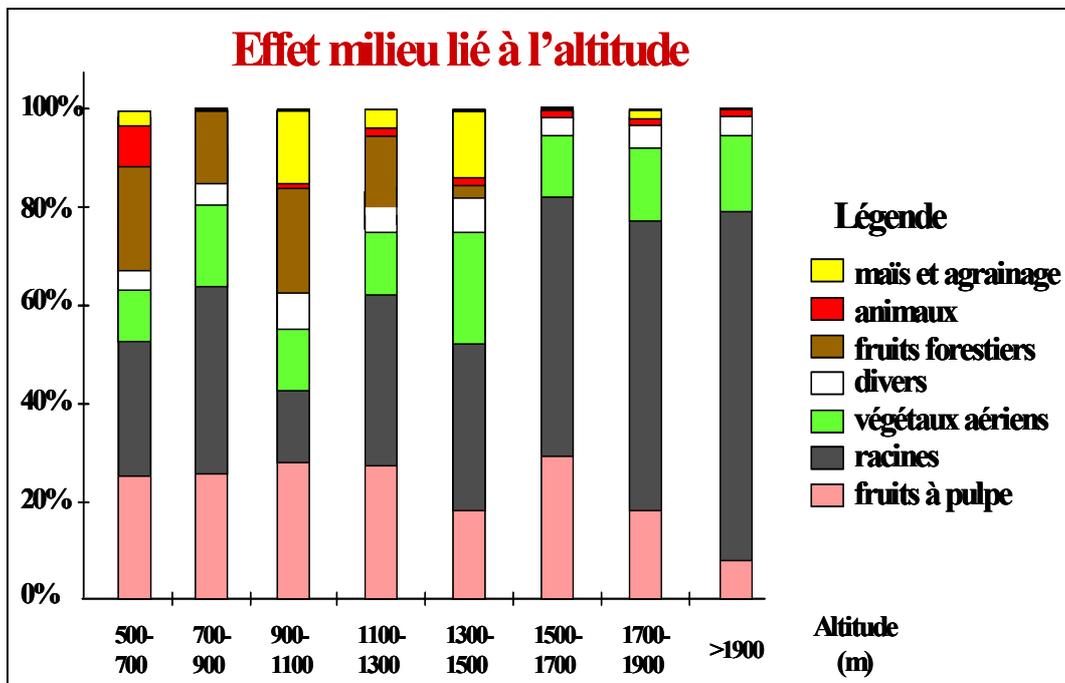


Figure 5 Descriptif de l'impact de l'altitude sur la composition moyenne du régime alimentaire dans l'habitat montagnard

Consommation spécifique de lombriciens

Parmi les dégâts aux cultures agricoles imputables au sanglier lors de son activité alimentaire, les retournements des zones de prairies représentent une part de plus en plus conséquente de ceux-ci depuis les années 1990. Une des raisons les plus couramment invoquée à ce phénomène est la recherche et la consommation de vers de terre, afin de compléter les besoins en protéines. Bien que disponible seulement pour deux de nos zones d'études, les informations sur la consommation de lombriciens montrent effectivement que cette dernière est très importante pour les sangliers. Les vers de terres sont trouvés de façon assez systématique quand ils sont disponibles (Figure 6). Toutefois, la consommation de lombriciens n'est pas forcément responsable des dégâts sur prairies d'alpage alors que la consommation de végétaux souterrains, elle l'impose (Baubet et al., 2003 ; 2004). L'ingestion de vers est variable selon les années et selon les lieux. Ainsi en milieu de garrigue, elle montre une distribution bi-modale avec un pic de consommation très important en automne, puis après une courte baisse hivernale, une reprise en début de printemps. La consommation est supprimée durant la période estivale compte tenu d'un manque de disponibilité de cet aliment lié à la diapause estivale des vers, et leur enfouissement important dans le sol qui lui devient très dur et sec due aux conditions climatiques dans cette région (Fournier-Chambrillon et al., 1994 ; 1996). En revanche, en milieu de montagne la consommation est plus uni-modale et s'étale de façon conséquente) des mois d'avril à octobre. On observe une chute de consommation pendant la période hivernale, tout comme en milieu méditerranéen. En montagne, cela s'explique aussi par les conditions météorologiques c'est à dire l'enneigement et le froid (gels intensifs inférieurs à moins 20°C ou non). Toutefois, même faible une consommation de vers de terre existe et reste possible toute l'année, notamment dans les vallées où les faibles altitudes permettent de meilleures conditions météorologiques et donc aux sangliers d'accéder à cette ressource (Figure 6). Cependant, la consommation de lombriciens n'est pas la plus importante au moment ou les pics de dégâts sont constatés sur les prairies.

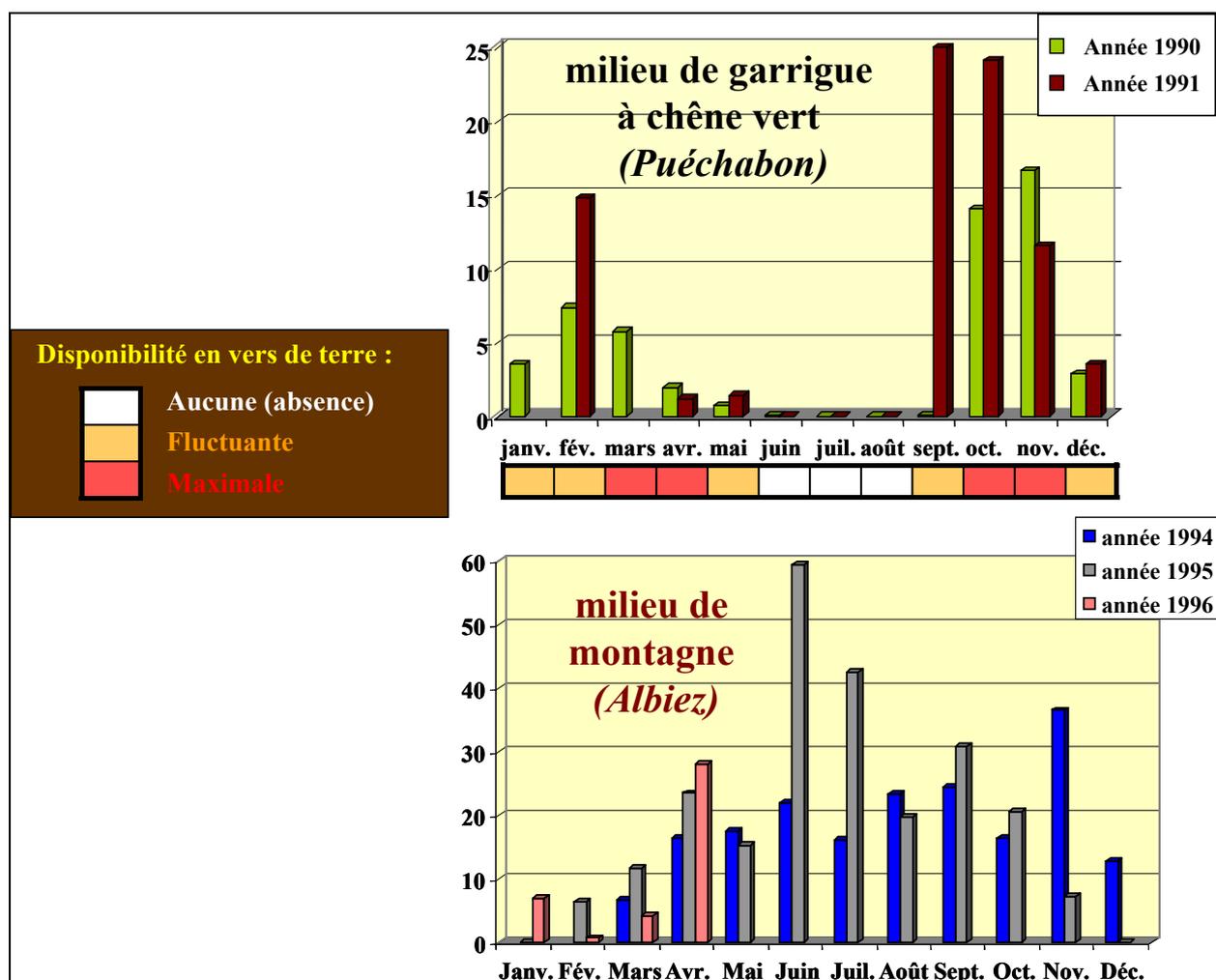


Figure 6 Descriptif de la consommation de vers de terre mensuelle moyenne dans le milieu de garrigue à chêne vert et dans le milieu montagnard

Échelle des préférences alimentaires :

À partir de l'expérience et des observations de terrain, couplé aux nombreuses études disponibles sur le régime alimentaire de cette espèce, Vassant (1997) a établi empiriquement une échelle de préférence alimentaire. L'idée de cette échelle est une hiérarchisation supposée des choix que feront les sangliers, et cela quel que soit l'environnement dans lequel il va vivre (plaine ou forêt), selon les aliments qu'ils pourront rencontrer au fil de l'année. Ainsi, l'intérêt de cette échelle pour les gestionnaires est d'avoir un outil synthétique lui permettant de prévoir ou d'imaginer le ou les risques auxquels il sera confronté sur le terrain en fonction des diverses ressources alimentaires qui seront disponibles ou non, au fil des saisons. Ils pourront ainsi décider en amont de quelles types de stratégies de dissuasion à adopter en vue de la protection de cultures sensibles en fonction des risques identifiés.

Bibliographie

BAUBET, E. TOUZEAU, C. BRANDT, S. 1997. *Les lombriciens dans le régime alimentaire du sanglier (Sus scrofa L.) en montagne*. Mammalia. 61 : 371-383.

BAUBET, E. 1998. *Biologie du sanglier en montagne : biodémographie, occupation de l'espace et régime alimentaire*. Thèse Doct., Univ. Lyon I. 281 p.

BAUBET, E. ROPERT-COUDERT, Y. BRANDT, S. 2003. *Seasonal and annual variation in earthworm consumption by wild boar (Sus scrofa scrofa L.)*. Wild. Res. 30 : 179-186.

BAUBET, E. BONENFANT, C. BRANDT, S. 2004. *Diet of the wild boar in the French Alps*. Galemys. Spec. Issue. N° 16 : 101-113.

BAUBET, E. BRANDT, S. VASSANT, J. GENDNER, JP. KLEIN, F. 2004. *Can wild boar be surveyed using GPS*. Mem. Natl. Inst. Polar Res. Spec. Issue. N° 58 : 190-197.

BRANDT, S. BAUBET, E. VASSANT, J. SERVANTY S. 2006. *Régime alimentaire du sanglier en milieu forestier de plaine agricole*. Faune Sauvage. 273 : 20-27.

FOURNIER-CHAMBRILLON, C. MAILLARD, D. FOURNIER, P. 1994. *Le régime alimentaire du sanglier en milieu méditerranéen. Approche des dégâts sur vignes*. Bulletin Mensuel de l'ONC, N° spécial – Colloque de Bergerac 191 : 36-47.

FOURNIER-CHAMBRILLON, C. MAILLARD, D. FOURNIER, P. 1996. *Variabilité du régime alimentaire du sanglier (Sus scrofa L.) dans les garrigues de Montpellier (Hérault)*. Gibier Faune Sauvage, Game Wildl. 13 : 1457-1476.

JANEAU, G. SPITZ, F. 1984. *L'espace chez le sanglier (Sus scrofa scrofa L.) occupation et mode d'utilisation*. Gibier Faune Sauvage. 1 : 73-89.

JANEAU, G. CARGNELUTTI, B ; COUSSE, S. HEWISON, M. SPITZ, F. 1995. *Daily movement pattern variations in wild boar (Sus scrofa L.)*. IBEX J.M.E. 3 : 98-101.

KLEIN, F. GENDNER, JP. STORMS, D. HAMMAN, JL. SAID, S. MICHALLET, J. PFAFF, E. 2006. *Le GPS et l'étude des ongulés sauvages*. Faune Sauvage 272 : 31-38.

MAILLARD D. 1996. *Occupation et utilisation de la garrigue et du vignoble méditerranéen par les sangliers (Sus scrofa L.)*. Thèse Doct., Univ. Aix-Marseille III, 235 p.

MAILLARD D ET FOURNIER P. 2004. *Timing and synchrony of births in the wild boars (Sus scrofa Linnaeus, 1758) in a Mediterranean habitat : the effect of food availability*. Galemys (N° special) 16 : 67-74.

VASSANT J. 1997. *Agrainage et gestion des populations de sangliers*. Fiche technique N° 92. supplément Bull. Mens. ONC. 227.